

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FRÉTEVAL DU 24 AVRIL 2024

Nombre de Membres
En Exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12
Pour : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 avril le Conseil Municipal de Fréteval dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 20 heures 30 à la mairie de Fréteval sous la présidence de Monsieur Pascal TRASSARD, maire de Fréteval.

Sur convocation en date du 18 avril 2024

Étaient présents :

Pascal TRASSARD, Éric EXPERTON, Virginie TIGNON, Jacky DURAND, Martial MOYER, Philippe LERICHE, Chantal MAUDHUIT, Christian FICHEPAIN, Martial MÉNAGE, Evelyne GANDON, Carole BARRAULT, Céline RICHARD,

Était absente excusée :

Madame Angèle AUBÉ

Était absente :

Madame Évelyne BLIN

Madame Virginie TIGNON a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° D-Cne/2024-30

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2024

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2024.

Vu le procès-verbal du 3 avril 2024 adressé aux Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire propose d'approuver ledit procès-verbal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 3 avril 2024.

Délibération n° D-Cne/2024-31

Objet : Aménagement de locaux professionnels à l'étage de l'ancienne poste de Fréteval

- Présentation des offres - Attribution des marchés

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation d'entreprises engagée pour les travaux cités en objet.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prestation était divisée en lots :

Lot n° 1 : Démolition-Maçonnerie-B.A

Lot n° 6 : Faux-Plafonds

Lot n° 2 : Charpente bois-Couverture ardoise-Zinguerie

Lot n° 7 : Carrelages-Faïences-Sols souples

Lot n° 3 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Lot n° 8 : Peinture

Lot n° 4 : Serrurerie

Lot n° 9 : Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation

Lot n° 5 : Cloisons sèches

Lot n° 10 : Electricité

Lot n° 11 : Ascenseur

Les travaux seront réalisés courant 2^{ème} semestre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de retenir :

Lot n° 1 : Démolition-Maçonnerie-B.A :

Sarl VERNEJOLS pour un montant total de 67 416,50 € HT soit 80 899,80 € TTC.

Lot n° 2 : Charpente bois-Couverture ardoise-Zinguerie :

Entreprise MULTI TOITURES SERVICES PECNARD pour un montant de 13 332,45 € HT soit 15 998,94 € TTC.

Lot n° 3 : Menuiseries extérieures et intérieures bois :

Entreprise MONDOUBLEAU MENUISERIES pour un montant de 25 583,00 € HT soit 30 699,60 € TTC.

Lot n° 4 : Serrurerie :

Sarl CAILLE pour un montant total de 11 997,00 € HT soit 14 396,40 € TTC.

Lot n° 5 : Cloisons sèches :

Entreprise ARARAT pour un montant de 11 639,05 € HT soit 13 966,86 € TTC.

Lot n° 6 : Faux-Plafonds

Sarl PLAFETECH pour un montant de 5 200,00 € HT soit 6 240,00 € TTC.

Lot n° 7 : Carrelages-Faïences-Sols souples :

SAS BELLEC pour un montant de 6 093,00 € HT soit 7 311,60 € TTC.

Lot n° 8 : Peinture :

SASU SPB Société de Peinture Blésoise pour un montant de 9 835,22 € HT soit 11 802,26 € TTC.

Lot n° 9 : Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation :

Entreprise ECO ENERGIE SOLUTIONS pour un montant total de 26 139,18 € HT soit 31 367,02 TTC.

Lot n° 10 : Electricité :

Sarl MENAGE ELECTRICITE pour un montant de 13 033,99 € HT soit 15 640,79 € TTC.

Lot n° 11 : Ascenseur

Entreprise OTIS – CN OUEST pour un montant de 25 000,00 € HT soit 30 000,00 € TTC.

ce qui porte le montant total du marché de travaux à 215 269,39 € HT soit 258 323,27 € TTC.

et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents à intervenir ainsi que toutes les pièces se rattachant à ce marché.

Délibération n° D-Cne/2024-32

Objet : Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2024 (DDSR) : Aménagement de locaux professionnels à l'étage de l'ancienne poste de Fréteval

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2024 (DDSR) relatif aux travaux d'aménagement de locaux professionnels à l'étage de l'ancienne poste de Fréteval.

Le montant global des travaux d'aménagement de locaux professionnels à l'étage de l'ancienne poste s'élève à **240 403,21 € HT**. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le programme de 2024,
- approuve le coût des travaux qui s'élève à 240 403,21 € HT
- le financement sera assuré par une subvention DDSR 2024, DETR 2023 et les fonds propres de la collectivité,
- autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher au titre de la DDSR 2024 au taux le plus élevé possible.

et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents à intervenir ainsi que toutes les pièces se rattachant à ces travaux.

Délibération n° D-Cne/2024-33

Objet : Tableau des effectifs du personnel communal

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Technique.

Vu le tableau des emplois arrêté au 25 décembre 2019, adopté le 2 décembre 2020 par le Conseil Municipal,

Vu l'avis du comité social territorial du 11 avril 2024,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau des effectifs du personnel en vigueur depuis le 1^{er} mai 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Ancien tableau des effectifs arrêté au 25 décembre 2019	Nouveau tableau des effectifs depuis le 1 ^{er} mai 2024
<p>Secteur administratif</p> <p>Catégorie C :</p> <p>1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à 35/35^{ème} 1 adjoint administratif territorial titulaire à 35/35^{ème}</p> <p>Secteur technique</p> <p>Catégorie C :</p> <p>4 adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe à temps complet 1 adjoint technique territorial principal de 2^{ème} Classe 13/35^{ème} 1 adjoint technique territorial 7/35^{ème}</p>	<p>Secteur administratif</p> <p>Catégorie C :</p> <p>1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à 35/35^{ème} 1 adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe titulaire à 35/35^{ème}</p> <p>Secteur technique</p> <p>Catégorie C :</p> <p>1 adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet 3 adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe à temps complet 1 adjoint technique territorial 11/35^{ème}</p>

Délibération n° D-Cne/2024-34

Objet : Mise à jour de l'organigramme de la commune de Fréteval

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'organigramme de la commune de Fréteval.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide l'organigramme de la commune.

Délibération n° D-Cne/2024-35

Objet : Acquisition d'une tondeuse

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'acquérir une tondeuse.

Monsieur le Maire présente différents devis.

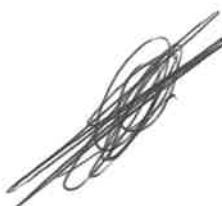
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre présentée par la Sarl Philippe DORÉ pour un montant de 1 290,00 € HT soit 1 548,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant.

Délibération n° D-Cne/2024-36

Objet : Acquisition d'un réservoir à polymère pour la nouvelle station d'épuration à Fréteval

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'installer un réservoir à polymère pour la nouvelle station d'épuration à Fréteval.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre présentée par l'entreprise TRAINPLASTE pour un montant de 1 806,54 € HT soit 2 167,85 € TTC et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant.



P/Le Maire,
L'adjoint au Maire,
Eric EXPERTON

